

# LACAVE INFORMATION

**Avril  
2020**

## COVID 19

Les mesures de confinement strictes sont maintenues jusqu'au 11 mai 2020. Veillez à vous munir, même pour vos sorties les plus proches de votre domicile, d'une attestation de déplacement dérogatoire dûment remplie et d'une pièce d'identité. Si nécessaire ces documents vierges sont disponibles en mairie.

Les seuls déplacements autorisés sont mentionnés sur l'attestation.

Un arrêté préfectoral interdit jusqu'au 10 mai inclus :

- la pratique des randonnées pédestres et cyclistes,
- l'accès aux voies vertes,
- la fréquentation des chemins de randonnées, sentiers forestiers et de montagne,
- l'accès au plan d'eau et leurs abords...

Interdictions susceptibles d'être prolongées.

Sont également annulé pour cette période toutes les journées commémoratives dont celle du 8 mai 2020. Toutefois le jour du 8 mai, le monument aux morts sera pavoisé et une gerbe déposée en l'absence de toute manifestation publique.

## Mesures d'urgence incinération de végétaux

Un arrêté préfectoral interdit l'incinération des végétaux coupés et des végétaux sur pied (écobuage) jusqu'au 10 mai 2020 inclus. Au delà de cette période ces opérations sont strictement règlementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 21 mai 2019.

## Bornes de tri selectif

Suite à la réouverture partielle du centre de tri de Saint-Gaudens, le service déchets de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées a repris la collecte des points d'apports volontaires concernant les emballages.

Les habitants sont donc invités à déposer à nouveau leurs emballages dans les bornes, à compter du 22 avril.

# LACAVE INFORMATION

Nous remercions le civisme des habitants qui ont su s'adapter à cette situation exceptionnelle en stockant à la maison sans arrêter de trier.

Dans cette période de redémarrage les bornes risquent de se remplir rapidement, elles seront régulièrement collectées par les services de la communauté de communes. Mais en cas de saturation, merci de conserver vos emballages le temps que les services procèdent à leur collecte.

Ne pas déposer d'objet de quelque nature que ce soit au pied des bornes.

## Déchetteries et encombrants

Les déchetteries du Couserans restent fermées pendant cette période de confinement, et le service de collecte des objets encombrants est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Dans l'attente, prière de conserver, branchages déchets verts, mobilier...chez vous.

Tout dépôt sur la voie publique est strictement interdit.

## Permanences de la mairie

La mairie reste fermées au public, jusqu'à nouvel ordre :

- seul l'accueil téléphonique est assuré aux heures et jours habituels d'ouverture, les lundis de 18h30 à 20h et les mardis et vendredis de 8h à 12h,
- en dehors de ces horaires vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique, dans cette période de crise le répondeur est relevé plusieurs fois par jour, ou envoyer un mail à l'adresse [mairie.lacave.09@wanadoo.fr](mailto:mairie.lacave.09@wanadoo.fr),
- suivant l'importance et la nature des besoins, dans les cas où un accueil en mairie s'avérerait nécessaire, il se fera exclusivement sur rendez-vous,